



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rôle du Rwanda dans l'Organisation Internationale de la francophonie

Question écrite n° 9601

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le soutien du Président de la République à la candidature de Madame Louise Mushikiwabo, aujourd'hui ministre des affaires étrangères du Rwanda, au poste de secrétaire générale de L'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Les objectifs de la francophonie sont inscrits dans sa charte. L'Organisation internationale de la francophonie veille à l'instauration et au développement de la démocratie, au respect des droits de l'Homme, et à la promotion de la coopération culturelle. Or, la candidature de Mme Louise Mushikiwabo est en total décalage avec les valeurs de l'OIF eu égard à la situation politique du Rwanda. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda en fonction depuis le 24 mars 2000 s'est ainsi fait réélire avec systématiquement plus de 90 % des suffrages. L'opposition rwandaise se voit en parallèle être l'objet de pressions ou d'inculpations selon Amnesty International. Le Sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture a quant à lui suspendu en octobre dernier sa visite au Rwanda du fait des trop nombreux obstacles imposés par les autorités. Ces éléments laissent planer le doute quant au respect des principes démocratiques et des droits de l'Homme. La position du Rwanda à l'égard de la langue française est elle aussi ambiguë. En 2003, l'anglais est devenu la troisième langue officielle du pays avant de remplacer complètement le français comme langue d'enseignement en 2010. Le pays s'est en effet tourné vers l'anglais dans l'optique d'un développement économique, en témoigne son intégration au sein du Commonwealth en 2009. Il est donc improbable de constater que le Président de la République française récompense le désamour rwandais pour la francophonie par un tel soutien. Le décalage entre les valeurs démocratiques, humanistes et francophone promue par l'OIF et le Rwanda pose question chez nombre de nos partenaires africains et francophone. Afin de garantir une totale transparence vis-à-vis des partenaires de la francophonie, il demande donc quelles sont les raisons qui ont amené la France à soutenir la candidature de Mme Louise Mushikiwabo.

Texte de la réponse

Après le mandat de quatre ans d'une Secrétaire générale émanant de la Francophonie du Nord, la France souhaite promouvoir à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie aujourd'hui une personnalité du Sud, en particulier du continent africain, qui constitue le centre de gravité de la Francophonie. Avec Mme Louise Mushikiwabo, le Rwanda, qui est un membre historique de la Francophonie, présente une candidature de grande qualité au poste de Secrétaire générale. Mme Louise Mushikiwabo a une grande expérience internationale, en particulier du multilatéralisme. Mme Louise Mushikiwabo est issue d'un pays multilingue et incarne la volonté de dépassement des vieux clivages. En cela, sa candidature rejoint la position de la France en faveur d'une Francophonie modernisée, ouverte et pensée dans le plurilinguisme. L'appartenance du Rwanda au Commonwealth n'est d'ailleurs pas antinomique à celle de l'OIF : 11 pays sont à la fois membres de l'OIF et du Commonwealth, dont le Canada, pays de l'actuelle Secrétaire générale. Sur le plan bilatéral, le souhait de la France est d'avoir une relation apaisée, constructive et tournée vers l'avenir avec le Rwanda. Comme le Président de la République l'a indiqué lors de la visite de son homologue rwandais à Paris le 23 mai dernier, la France souhaite travailler avec le Rwanda sur des sujets d'intérêt commun, comme la

paix et la sécurité en Afrique, le soutien à l'innovation, le climat et l'environnement ou les sujets linguistiques et éducatifs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Mélenchon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9601

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5217

Réponse publiée au JO le : [25 septembre 2018](#), page 8520